

DOSSIER DE PRESSE











FAIRE DE L'EURO 2016 DE FOOTBALL UN ÉVÉNEMENT POPULAIRE

Du 10 juin au 10 juillet 2016, sera organisée en France la 15° édition du championnat d'Europe de football. **Nous voulons faire de l'Euro 2016 un évènement populaire, qui rassemble les Français, partout sur le territoire.** Cet événement exceptionnel sera donc un grand moment de sport mais aussi grand moment de cohésion nationale, et une formidable opportunité pour l'emploi, l'attractivité de la France, et le développement durable de nos territoires.

Le programme « Tous Prêts! » s'inscrit dans cette volonté. Il consiste à soutenir les animations initiées conjointement avec la FFF.

Dès septembre 2015, les projets d'animation répondant aux critères définis par le programme pourront bénéficier du label « Tous Prêts! », se verront remettre un kit de communication, et pourront éventuellement bénéficier d'un soutien financier.

20 000 places pour assister aux rencontres de l'EURO 2016 seront attribuées aux meilleurs projets labellisés. Ce programme sera déployé dans tous les départements, en métropole et en outre-mer.

La France aura l'honneur d'accueillir une trentaine de grands événements sportifs internationaux d'ici à 2019. Nous voulons faire de chacun un moment festif et populaire, un moment qui donne envie aux Français de se retrouver et de partager.

Patrick Kanner Ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports Thierry Braillard Secrétaire d'État aux Sports









Pour que les projets d'animation autour de l'EURO 2016 de football s'inscrivent dans une démarche éducative, citoyenne et durable, associant le plus grand nombre autour des valeurs que sont le Plaisir, le Respect, l'Engagement, la Tolérance et la Solidarité (PRETS), le ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports et la Fédération Française de Football (FFF) ont élaboré le programme « Tous prêts! ».

QUI PEUT POSTULER?

- Les clubs et associations sportives, toutes disciplines confondues :
 - les associations affiliées à des fédérations sportives ou groupements sportifs ;
 - les associations scolaires et universitaires, à condition que les actions présentées ne s'inscrivent pas dans les horaires officiels d'enseignement ;
 - les associations encadrant des sports de culture régionale.
- Les collectivités locales ;
- Les ligues ou comités régionaux et les comités départementaux ou districts des fédérations sportives ;
- Les comités régionaux olympiques et sportifs (CROS), les comités départementaux olympiques et sportifs (CDOS) et les comités territoriaux olympiques et sportifs (CTOS).

QUELS TYPES DE PROJETS?

Les projets devront être conçus autour des thématiques suivantes :

- la promotion de la santé par la pratique sportive ;
- l'engagement des jeunes et l'éducation à la citoyenneté par le sport ;
- la solidarité autour des valeurs du sport ;
- le lien entre le sport et la culture ;
- la promotion du développement durable.

POUR QUI?

Les publics prioritairement identifiés sont :

- les jeunes ;
- les personnes vulnérables telles les personnes âgées, notamment les plus isolées, les personnes en situation de handicap ;
- les personnes en difficulté sociale, notamment les personnes détenues ;
- les personnes résidant au sein des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) ou dans les territoires ruraux enclavés.



COMMENT POSTULER?

Toutes les informations sont disponibles sur le site :

www.sports.gouv.fr/tousprets

Les projets peuvent être déposés auprès d'une DDCS(PP)* ou d'un district de football entre le 1er juillet 2015 et le 1er mars 2016.

Les projets retenus seront labellisés « Tous prêts ! » et chaque porteur de projet se verra remettre un kit de communication par le ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports et sera référencé sur le site dédié. Un soutien financier est également possible.

20 000 places pour assister aux rencontres de l'EURO 2016 – hors match d'ouverture, quarts de finale, demi-finales et finale – seront également attribuées aux projets labellisés.

CONTACTS PRESSE:

Mélanie Branco : 01 49 55 34 67 melanie.branco@ville-jeunesse-sports.gouv.fr

Anouck Paumard : 01 40 45 90 45 anouck.paumard@ville-jeunesse-sports.gouv.fr

^{*} Direction départementale de la cohésion sociale (et de la protection des populations)